



Fédération Syndicale Unitaire  
BP 847  
97339 CAYENNE Cedex  
tel : 0594 25 36 94 - Email : fsu973@fsu.fr

**Chères et chers collègues,**

Comme vous le savez, le Président de la République a annoncé la fermeture des crèches, écoles, collèges, lycées et universités jusqu'à nouvel ordre. **Cette annonce** intervenue alors que la Guyane est toujours en phase 1, **est, pour la FSU Guyane, une décision de bon sens puisque tout doit être mis en œuvre pour lutter contre l'épidémie actuelle de Covid-19.**

En effet, le but des mesures prises est de ralentir la propagation du virus afin de permettre le cas échéant aux services de santé de prendre en charge les patients dans les meilleures conditions possibles.

Mais, 48h après cette annonce, **force est de constater que cette décision est interprétée très différemment localement (d'une académie à une autre, d'un établissement à un autre) mettant en difficulté les personnels et suscitant le trouble et l'incompréhension dans un contexte qui est pourtant déjà compliqué.** On a ainsi vu des chefs d'établissements et/ou des IEN annoncer des réunions à plus de 100 personnes lundi matin, demander à des personnels de venir travailler avec leurs enfants ou encore donner l'injonction d'organiser le service minimum d'accueil dans le premier degré !

Au niveau national, toutes les organisations syndicales ont été reçues vendredi après-midi par le Ministre de l'éducation, ce qui a permis de clarifier la situation. **Au niveau local, la FSU Guyane a été reçue ce samedi soir par le Recteur, afin d'éclaircir certains points.**

Le recteur valide notre analyse et réaffirme la nécessité de respecter toutes les préconisations énoncées afin de lutter contre la propagation de l'épidémie. **Dans ce sens, le recteur confirme que partout où c'est possible, le télétravail doit être privilégié, sa priorité est de préserver la bonne santé des personnels et de leurs familles.**

Dans ce cadre, les réunions organisées ce lundi ne peuvent avoir pour but que l'éclaircissement des procédures liées à cette situation exceptionnelle et l'organisation de la continuité pédagogique. **Néanmoins les personnels doivent rester vigilants à ce que ces réunions se déroulent dans le respect des recommandations ministérielles,** à savoir pas plus de 10 personnes par salle, respects des gestes barrières, nettoyage systématique de la salle après chaque réunion.

La FSU Guyane a obtenu des éclaircissements concernant :

1. Les personnes à risque au regard du Covid-19 (liste consultable en cliquant [ICI](#), les femmes enceintes sont également concernées) sont invitées à demander une simple autorisation d'absence en envoyant un mail au supérieur hiérarchique direct (IEN, chef d'établissement ou chef de service), un certificat médical devra être fourni ultérieurement.
2. Les personnels parents d'un ou plusieurs enfants de moins 16 ans peuvent rester à leur domicile afin d'en assurer la garde. Ils doivent demander une simple autorisation d'absence (en envoyant un mail au supérieur hiérarchique direct : IEN, chef d'établissement ou chef de service).

Pour les personnels relevant de ces deux situations, il n'y aura pas de jour de carence ni de décompte de l'ancienneté générale de service. **Les personnels sont donc assurés de leur plein traitement, indemnités comprises.**

3. Qui doit se rendre sur son lieu de travail et dans quelles conditions ?

**Le télétravail, lorsqu'il est possible doit être la solution privilégiée.** D'autre part, seuls les personnels administratifs dont la présence est indispensable au fonctionnement des établissements peuvent être contraints de s'y rendre. Les AED et les AESH, par exemple, n'y sont pas tenus.

Les collègues souhaitant se rendre sur leur lieu de travail ont la possibilité de le faire ; il est préférable de prévenir sa hiérarchie afin de limiter le nombre de personnes présentes dans les établissements.

4. La FSU Guyane a fait remarquer que certains maires ont pris des arrêtés afin de fermer les écoles. Ces arrêtés interdisent l'accès aux établissements pour l'ensemble des personnels. Le Recteur communique envers les maires afin que les directives nationales soient respectées : possibilité pour les personnels d'accéder aux établissements et nécessité d'assurer les conditions d'hygiène préconisées.
5. Concernant la mise en place de la continuité pédagogique, le Recteur a précisé que, si la création des ressources pédagogiques était du ressort des enseignants, le lien entre les familles et les établissements incombait aux directeurs, IEN et chefs d'établissement.
6. Six écoles, sont en charge de l'accueil des enfants des personnels soignants et d'urgence. Même si le Préfet a la possibilité de réquisitionner des personnels pour faire fonctionner ces écoles, le Recteur a opté pour le volontariat. Cela signifie que pour l'instant, aucun collègue ne peut être obligé de s'y rendre.
7. La FSU Guyane a soulevé la situation particulière des personnels exerçant sur les sites isolés (difficulté d'accès aux soins et au télétravail), le recteur nous a assuré que les demandes émanant des personnels dans ces situations seraient étudiées au cas par cas.

La FSU intervient depuis le début de la crise auprès des différents échelons hiérarchiques, elle continuera de le faire pour vous défendre au mieux. En cas de doute sur votre situation, n'hésitez pas à contacter l'un des syndicats de la FSU (SNEP, SNESUP, SNUIPP, SNES, SNUEP, SNICS, SNASUB, SNUAS-FP) afin de la clarifier.

Les services publics sont en première ligne, notamment l'école et la santé. Mais ces derniers jours ont montré combien les politiques d'austérité menées ces dernières années ont mis à mal l'hôpital public. Le président feint de découvrir l'importance des fonctionnaires et des services publics après avoir largement contribué à les affaiblir : la mobilisation générale pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 ne doit pas faire oublier les réalités économiques, sociales et politiques. La FSU continuera la lutte pour des services publics ambitieux au service de toute la population, notamment les plus défavorisés.

Communiqué FSU <https://fsu.fr/coronavirus-le-service-public-est-essentiel/>

Bon courage dans cette période inédite, dans une année décidément très particulière.

Les co-secrétaires de la FSU Guyane